

Etude de faisabilité

Équipement d'accueil du public
Le Fort de la Batterie

Commune de Marthod

Cahier des charges

1. OBJET DE L'ETUDE

La commune de Marthod, petite commune rurale à l'authenticité préservée, adhérente au Parc naturel régional du Massif des Bauges depuis 2009, s'interroge sur le développement touristique d'un site majeur d'accueil du public situé sur les hauteurs de la commune - le Fort de la Batterie ou le blockhaus de l'Alpettaz. Elle a sollicité l'appui technique et financier du Parc naturel régional du Massif des Bauges via la mise en place d'un programme de fonds européen LEADER pour l'aider à conceptualiser l'avenir du site. Le présent cahier des charges présente le contexte de l'étude, les objectifs et les résultats attendus et la méthodologie à mettre en œuvre.

1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Quelques mots sur le site

Le Fort de la Batterie fut construit en 1886 au sommet d'une falaise dominant ainsi le confluent de la Chaise et de l'Arly. Un détachement occupa le fort pendant la grande guerre puis il tomba dans l'oubli et sera désaffecté. En 1958, la commune de Marthod rachète le fort et rénove une partie de sa toiture. Malheureusement, ayant peu de ressources, elle ne pourra poursuivre ses travaux et le bâtiment restera en l'état.

En 1998, une association voit le jour : « Pour que vive le Fort de la Batterie ». Forte d'une dizaine de bénévoles, elle organise des manifestations afin de financer les principaux travaux aidées en cela par la municipalité : déboisement, rénovation de la charpente et de la toiture, du mur d'enceinte et des barrières de protection, aménagements intérieurs, installation de panneaux solaires, travaux d'isolation, etc...

Quelques mots sur la localisation géographique de la commune et du site

- La commune de Marthod est située à proximité de pôles urbains de proximité (Annecy, pays de Faverges, Val d'Arly, Albertville, Ugine) et la fréquentation touristique est donc très liée à ces bassins de vie de proximité importants. Elle est caractérisée par des activités agricoles et pastorales très présentes et possède une forêt communale très étendue avec un important réseau de chemins forestiers.

- Le Fort de la Batterie est positionné à la pointe extrême du Massif des Bauges dominant un carrefour de vallées : Haut Val d'Arly, Bas Val d'Arly, verrou de Champ Froid et de la plaine de Faverges. Il est proche du plateau de l'Alpettaz, alpage communal avec activité pastorale et à proximité de sentiers de randonnée très fréquentés : traversée du col de Tamié au Fort par les arrêtes (point culminant : 2 064m), tour de la dent de Cons, sentier balcon des communes du Piémont, accès depuis Ugine du réseau GR-GRP du massif des Bauges.

Les atouts du site :

- *Humains :*
 - La volonté de la municipalité de rénover le fort
 - La mobilisation de bénévoles motivés
 - Le soutien de la population pour préserver un patrimoine historique
 - L'appartenance de la commune au pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie et au Parc naturel régional du Massif des Bauges
- *Naturels :*
 - Le panorama (Chaînes du Massif du Mont Blanc, du Beaufortain, des Aravis, du Grand Arc, de Belledonne et de Tarentaise), carrefour des vallées...
 - L'environnement naturel, l'isolement, l'histoire, la préservation environnementale,
 - Une accessibilité rapide selon le niveau des marcheurs : 1 heure de marche à partir du parking des Rafforts, 2,6 km de sentiers, 350 m de dénivelé
 - Une localisation à proximité du réseau GR/GR .
- *Architecturaux :*
 - Un bâtiment représentatif de l'architecture militaire du XIXème siècle
 - Une restauration engagée au niveau local
 - Une configuration du bâtiment permettant des aménagements pour un accueil du public

Les faiblesses du site :

- . Des insuffisances pénalisant le développement d'une exploitation économique moderne : les ressources en eau, les équipements sanitaires
- . La sécurisation du site
- . La gestion du site par une association de bénévoles.

2. Objectifs de l'étude

L'étude faisant l'objet de la présente consultation, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Marthod, doit accompagner la réflexion des partenaires impliqués. Il s'agit d'une mission d'aide à la décision qui doit mesurer la faisabilité du projet, tant du point de vue des investissements à engager que du fonctionnement à mettre en œuvre (organisation juridique, structure de gestion).

Elle s'attachera notamment à répondre aux questions listées ci-dessous.

Questions préalables

- Opportunité du projet tel que défini au démarrage de l'étude
 - Pertinence de la thématique « accueil du public » sur le site ?
 - Adéquation avec les attentes des publics ?
 - Caractère attractif du site d'implantation ?
 - ...

ℵ *Questions se rapportant à la thématique et au contexte*

- Quels seront les publics cibles ?
- Quels renvois au territoire et à ses usages ?
 - Territoire de proximité (liaisons éventuelles avec des sentiers thématiques)
 - Territoire d'Arlysière
 - Ensemble du Parc
 - ...

℥ *Questions se rapportant aux fonctionnalités de l'équipement*

- Comment conjuguer les différentes fonctions d'accueil dans cet équipement ?
 - Fonction accueil
 - Fonction hébergement
 - Fonction restauration
 - Fonctionnalité technique : gestion de l'eau, des déchets, de la sécurité
 - ...

℞ *Questions se rapportant au projet architectural*

- Quelles idées ou concepts communs mettre en œuvre ?
 - Dans l'utilisation de matériaux spécifiques
 - Dans le traitement des extérieurs (jardins, parkings ...)
 - Dans les modes de gestion des flux (chauffage, énergie, eau, déchets...)
 - ...

⊘ *Questions se rapportant au cadre juridique et financier*

- Quelle(s) structure(s) de gestion et quel(s) coût(s) de fonctionnement ?
- Quelle organisation juridique ?

3. Pilotage de l'étude

Le pilotage de l'étude à ses différentes étapes sera assuré par un groupe de pilotage composé des représentants du Maître d'Ouvrage (maire et ses adjoints), les représentants de l'association gestionnaire « Que vive le Fort de la Batterie », des collectivités et organismes partenaires du projet (le Parc naturel régional du Massif des Bauges, Arlysière, Agence touristique Départementale, la GTA...) et des financeurs.

4. Contenu et organisation du processus d'étude

Tout en tenant compte du contexte et des objectifs précités, l'étude comportera les phases suivantes :

⌘ État des lieux

- État d'avancement des réflexions sur le devenir de l'équipement
- Pertinence du projet
- État des lieux de l'accueil du public à l'échelle du territoire d'Arlysère (sous réserve de données déjà collectées par la collectivité)

⌘ Propositions de plusieurs scénarios de fonctionnement de l'équipement

- avec chiffrages en investissement
- avec description précise des conditions et coûts de fonctionnement, notamment organisation des axes fonctionnels (accueil, animations, hébergement/restauration...), moyens techniques et humains nécessaires.
- avec détail de l'organisation, notamment juridique : Maîtrise d'ouvrage en terme d'Investissements, proposition(s) de structure(s) de gestion du fonctionnement.
- avec approche paysagère et fonctionnelle des espaces extérieurs (jardins; accès, parkings).

- Remise d'un rapport d'étape *en 10 exemplaires*
- Présentation au groupe de pilotage
- Choix d'un scénario à approfondir

⌘ Approfondissement du scénario retenu par le groupe de pilotage

- Présentation au groupe de pilotage et échanges
- Remise d'un rapport final en 10 exemplaires papiers

Forme : rapport d'étape et rapport final en sortie papier et remise des fichiers informatiques en version numérique (P.C.) :

- Word pour le corps du texte,
- Excel pour les tableaux de données,
- Adobe Illustrator, Qxpress ou Publisher pour les pages de PAO,
- Mapinfo 6.0 pour les objets et/ou les données géoréférencées,
- Et tout autre format P.C. approprié au type de données,
- Et la totalité du document en Acrobat Reader .PDF

Les illustrations et éléments de travail devront aussi être transmis au moins dans la qualité dans laquelle ils sont exploités ou restitués dans l'étude, mais préférentiellement dans la qualité originelle. Les images seront préférentiellement restituées en JPG. Les pages de couverture des rapports intermédiaires et finaux respecteront les préconisations de mise en page du Parc.

5. Contenu de l'offre à remettre

- Méthodologie proposée (y compris phasage des étapes)
- Organisation envisagée pour mener à bien cette mission : moyens matériels et humains mobilisés (avec présentation des personnes qui seraient spécifiquement affectées à cette mission)
- Références dans ce domaine

- Devis estimatif détaillé par postes (eau potable, assainissement, sanitaires, accessibilité...)

Des groupements de prestataires sont acceptés. Ce projet étant financé en partie par des fonds européens (programme LEADER GAL BAUGES) et des fonds régionaux, une enveloppe budgétaire de 12 000 €HT est programmée pour la réalisation de l'étude.

6. Délai de remise des offres

A adresser avant le **31 mai 2010** à 17 heures, délai de rigueur, à :

Mairie de Marthod
Chef lieu
73400 MARTHOD
Tél : 04 79 37 62 07

Contacts / précisions :

- Claude BARRIOZ, Maire de Marthod - 04 79 37 62 07 – 8h30 à 11h30 – 14h à 16h30
- Benoit TIBERGHIEU - chargé de mission « accueil du public » - 04 79 54 97 64
- Pascale VINIT - animatrice du programme LEADER - 04 79 54 97 63